



AMBASSADE DE SUISSE
EN FRANCE
SO/md

Paris, le 20 juillet 1962.

CONFIDENTIEL

Position française
sur l'Association

Monsieur F.T. Wahlen
Conseiller fédéral
Chef du Département politique
Berne

Monsieur le Conseiller fédéral,

1. J'ai demandé à voir M. Couve de Murville avant mon départ en vacances. Rentrant en Suisse, il m'était utile de rendre compte aux autorités fédérales des vues françaises sur le problème bien connu. Je serais exposé à pas mal de questions sur ce sujet.

Couve a dit que, dans la négociation britannique, on n'a pas abordé les questions sérieuses. "On s'est amusé jusqu'ici, a-t-il dit ironiquement, à des petites questions agricoles (sic)". Du moment qu'on commence à aborder les vrais problèmes, on entre dans la crise. Elle est aux portes. Personne ne peut prévoir l'évolution, qui sera encore très longue. "Moi-même, dit-il, je vis, dans ce problème, au jour le jour et me garde de faire des pronostics". Le Ministre a bien voulu se défendre aussi de prendre par là une attitude pessimiste et même prévoir un échec de la négociation. Le mot d'ordre des officiels en France est de ne pas paraître croire à l'inévitabilité d'un échec, pour des raisons tactiques.

"Comment se fait-il, demandé-je, qu'au vu des difficultés que les négociateurs rencontrent, les Américains



- 2 -

n'en continuent pas moins à envisager comme une évidence la prochaine adhésion du Royaume-Uni à la CEE ?" "C'est parce qu'ils imaginent, dit Couve, que l'Angleterre s'est déjà dépouillée de toute espèce de liens avec le Commonwealth. Ce n'est absolument pas le cas, et on peut même se demander si ce serait désirable !"

"Comment, demandé-je encore, un homme aussi clairvoyant que Jean Monnet présume-t-il, comme si elle était déjà faite, l'adhésion du Royaume-Uni ?" Mon interlocuteur répond : "Jean Monnet est actuellement assez éloigné de la réalité".

Couve a tenu à nous féliciter de ce qu'"après avoir été assez agitée par les problèmes de la discrimination, il y a quelques années", la Suisse a adopté depuis une attitude calme et réfléchie. Avec un sourire ironique, il a mentionné l'impatience et les démarches des Autrichiens.

2. J'ai rappelé que, si la réalité d'une négociation CEE/Suisse peut être lointaine, le problème est posé. Quel que soit le sort de la négociation britannique, quelle que soit la position finale de l'ensemble des pays de l'ABLE, les éléments de base économiques restent. A la longue, et notamment si on aborde une période de récession, un pays comme le nôtre ne peut vivre dans l'isolement commercial par rapport à ses voisins et à ses principaux débouchés.

Couve : "S'il y a une dépression économique, nul ne sait ce qui arrivera à l'intérieur du Marché Commun. Les choses n'avanceront pas, resteront-elles au statu quo, reculera-t-on ? Vous seriez donc, dans ce cas, moins discriminés. Ce qui menace les économies occidentales, c'est moins la discrimination du Marché Commun que la faiblesse du dollar. Au rythme actuel de la balance des paiements américains, on peut prévoir des restrictions commerciales

aux Etats-Unis, déchaînant d'autres mesures restrictives dans les économies occidentales. Dans la situation de leur balance des paiements, les Etats-Unis continuent à mener une certaine politique d'inflation, dont la conséquence est une aggravation de leur balance des paiements.

"Le Royaume-Uni n'est pas en meilleure situation. Je ne crois pas que le nouveau gouvernement britannique et le nouveau Chancelier de l'Echiquier aient déjà une politique bien définie, à tendance plus expansionniste ou plus inflationniste. Ils n'en savent vraisemblablement encore rien. Ce qui est certain, c'est que l'époque des monnaies internationales est terminée."

3. J'ai insisté que, quelle que soit la conjoncture monétaire et économique et le sort des négociations internationales, nous ne pouvons penser, quant à nous, rester à la longue dans un isolement tarifaire. L'exemple de la Grèce a montré qu'Association signifie inclusion dans le système tarifaire. Dans notre esprit, Association signifie bien cela.

Couve : "Si les pays du Marché Commun ont consenti une Union douanière avec la Grèce, c'est qu'ils n'ont pas cru que celle-ci serait jamais réalisée. Il faudra très longtemps avant que les rapports entre la Grèce et le Marché Commun représentent la réalité d'une Union douanière sérieuse. En réalité, il s'agit surtout d'offrir des facilités pour l'exportation du tabac et une aide financière. On a consenti à la Grèce les apparences d'une Union douanière dont même la réalisation ne signifierait pas grand'chose. Je ne veux pas dire par là, a ajouté le Ministre, qu'une vraie Union douanière ne puisse jamais être réalisée avec ce pays."

J'observe alors que je sonde les personnes les plus compétentes, pour savoir quel pourrait être le contenu d'un arrangement économique entre la Suisse et la CEE. Je récolte l'avis que celui-ci ne sera pas une Union douanière, mais un "half-way house", un échange de concessions économiques.

- 4 -

"Nous préparons, par contre, la position que nous présenterons à Bruxelles, le 24 septembre, par des concessions économiques substantielles dans certains domaines. Mais j'ai de la peine à voir quelles sont les concessions commerciales que le Marché Commun est prêt à nous faire, s'il refuse d'emblée l'idée d'une Union douanière."

"Votre situation est différente de celle de la Grèce, dit le Ministre. Vous êtes un concurrent sérieux et important. Il faut écarter l'idée d'une pleine Union douanière." (Il a tenu à répéter que des études sur l'Association de la Suisse n'ont pas encore été faites en France.)

"Le GATT - ai-je repris - ne prévoit aucune formule intermédiaire entre la pleine Union douanière et la pleine discrimination. Il n'y a pas de "half-way house". Couve répond que la solution ne peut être recherchée que par des "abattements" douaniers sur une liste de produits intéressant particulièrement la Suisse à l'exportation. Ces "abattements" douaniers doivent être faits "erga omnes" par les pays du Marché Commun. Les Etats-Unis et autres pays industrialisés en bénéficieraient du même coup. Les Etats-Unis et le Japon seraient vraisemblablement les principaux concurrents de la Suisse dans le Marché Commun, bénéficiant des "abattements" douaniers demandés par nous. Il s'agira pour la Suisse de présenter une liste très spécifique de produits pour lesquels elle demande un "abattement" erga omnes. Cette liste devra être équilibrée par des "abattements" sur le tarif suisse (il a reconnu qu'il est déjà très bas) pour des produits intéressant le Marché Commun. Il ne croit pas que la poursuite d'une autre solution soit réaliste. Les concessions de part et d'autre, sur cette base, devront être équilibrées.

J'ai demandé si, le chapitre commercial mis à part, il y a d'autres chapitres du Traité de Rome pour lesquels la CEE sera demanderesse (harmonisations et réglementations en Suisse).

- 5 -

Couve répond qu'il ne croit pas qu'il y ait un intérêt du côté de la CEE à des harmonisations en Suisse dans les autres domaines. Il a exclu expressément que, du côté français, on demande quoi que ce soit dans le domaine fiscal ou bancaire. "Votre système bancaire, a-t-il dit, nous est défavorable sous l'angle fiscal, il soustrait à l'imposition en France des capitaux français. Mais il n'est pas question que la France demande à la Suisse de changer son système fiscal", a-t-il ajouté d'une manière fort nette.

Couve a souligné qu'il ne croit pas que l'ensemble de ces problèmes puisse venir sur le tapis dans un avenir prochain. La négociation britannique sera longue. Un échec est possible. En cas d'échec, a-t-il bien ajouté, le problème du Royaume-Uni, comme le problème de la Suisse, resteront entiers. Le fait qu'il n'y aurait pas d'adhésion du Royaume-Uni (ou d'association de la Suisse) ne supprimerait pas les problèmes économiques. Il faudra trouver d'autres formules. Les Américains s'en chargeront et la Commission aussi.

4. Pour terminer, je me suis félicité de l'état heureux des relations entre les deux pays. J'ai ajouté qu'à mon avis cela provient en partie de ce que les autorités et le public se sont rendu compte qu'à la différence d'autres opinions, le gouvernement français n'estime pas que le problème commercial et économique posé par le Marché Commun mette en cause la neutralité suisse.

Couve a énergiquement démenti, en effet, que tel soit le cas. Pour le Gouvernement français, la neutralité est conforme à l'évolution historique de notre pays, conforme aussi à sa mentalité. La Suisse, telle qu'elle est, rend service à l'Europe et il est bon que son statut politique ne soit pas modifié. "On ne peut pas envisager, a-t-il

dit expressément, qu'on change les Suisses ; ils resteront ce qu'ils sont, c'est-à-dire neutres." La France s'en accommode très bien.

5. Il faut retenir que M. Couve de Murville est la personne qui a fourni la plus grande contribution personnelle à la mise en oeuvre du Marché Commun, depuis sa signature. Par la force et l'habileté de sa négociation, par les pressions exercées auprès des partenaires, il a obtenu des résultats inespérés (sur lesquels on était sceptique), telles la mise en oeuvre rapide de la politique agricole commune, le 14 janvier dernier, et ensuite la création d'une zone préférentielle pour les produits de l'Afrique francophone dans l'ensemble du Marché Commun (malgré les résistances allemande et néerlandaise).

M. Couve de Murville sait de quoi il parle. C'est d'abord un économiste. Il a tenu, dans la conversation, à marquer que rien ne justifie l'espoir que la négociation britannique doive se terminer avant le printemps prochain. (Au Ministre des Finances de l'Inde - m'a dit l'Ambassadeur de ce pays - il a dit que l'accord, dans la meilleure hypothèse, ne commencera à connaître un début d'exécution qu'en 1964.)

Il a tenu ensuite à faire preuve d'un scepticisme réaliste quant à l'aboutissement de la négociation. Il faut que l'Angleterre renonce aux liens de toute espèce avec le Commonwealth si elle tient à entrer dans le Marché Commun, quoiqu'il ne soit pas sûr qu'un tel relâchement soit dans l'intérêt général. C'est-à-dire, si les Etats-Unis et le Royaume-Uni désirent cette adhésion (avec la dislocation du Commonwealth comme conséquence), c'est leur affaire. Mais il faut alors que l'Angleterre paie tout le prix.

- 7 -

Il a tenu à marquer qu'il ne saurait être question pour nous d'une "association tarifaire", de quelle forme que ce soit. Cela est conforme aux idées du Général de Gaulle. Son "Europe" est une Confédération politique, dont la force économique doit être mise au service d'une certaine politique. Le Général vise une Confédération continentale dont l'intégration commerciale et économique sera un des principaux atouts. Les autres "Européens", fédéralistes, visent les Etats-Unis d'Europe dont les frontières politiques coïncideront avec le cordon tarifaire. Avec des nuances dans la conception politique, tous en viennent à l'identité des limites tarifaires et politiques de leur "Europe".

Finalement, ce grand technicien des problèmes économiques internationaux qu'est Couve a montré que la seule possibilité de venir à l'encontre des pays demandant une association (ou pouvant faire valoir les torts que leur inflige le Marché Commun) est une négociation du type GATT. Le Marché Commun réduirait, vis-à-vis de tous les pays du GATT, ses tarifs sur un certain nombre de produits spécifiques, intéressant la Suisse. La Suisse, de son côté, abaisserait certains de ses tarifs pour des produits intéressant le Marché Commun.

Il a été d'une indifférence souveraine quant à l'application à la Suisse des chapitres autres que commerciaux du Traité de Rome. Il a marqué (en personne qui connaît bien la matière) que notre système fiscal et le secret des banques ne concernent que nous. La France se garde de s'en mêler.

Il a tenu à souligner qu'au point de vue du gouvernement français on a tort de mêler la neutralité suisse à ces problèmes économiques. La neutralité suisse reste intangible. Elle est dans l'intérêt général et notamment dans l'intérêt de la France.

* * *

- 8 -

Pour terminer, le Ministre a ajouté qu'il passerait ses vacances au mois d'août à Crans, à l'Hôtel Rhodania.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.

L'Ambassadeur de Suisse :

A. Joldes